

Sujet : [INTERNET] Avis projet PV Cheppes-la-Prairie (51240) - PC 05114822 O0003 SAS URBA 17

De : > f.andrade (par Internet) <f.andrade@audrr.fr>

Date : 28/10/2022 à 17:23

Pour : "geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr" <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>, STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Copie à : Amandine CREPIN <a.crepin@audrr.fr>

Bonjour Mme CANDUZZI,

Nous vous remercions d'avoir sollicité l'avis de la Mission.

Le projet de parc photovoltaïque situé au lieu-dit sur la Pâture à Cheppes-la-Prairie, que vous nous avez transmis pour avis par courriel du 13/10/2022, n'appelle pas de remarques de notre part dans la mesure où ce projet, du fait de ses caractéristiques (site d'implantation, hauteur des installations et constructions, traitement paysager des abords...) ne semble pas avoir d'incidences potentielles sur la protection de la VUE du Bien et de la zone d'engagement.

Restant à votre disposition,
Bien cordialement.

Francisco ANDRADE

Urbaniste OPQU ®

Chargé de Mission Urbanisme, Patrimoine et Embellissement

Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial

C/o Agence d'urbanisme de Reims

Place des Droits de l'Homme – CS 90 000

51084 Reims cedex – France

Tél. +33 (0)3 26 77 42 81

Port. : +33 (0)6 71 53 36 77

f.andrade@champagne-patrimoinemondial.org

Signature mail CMC de Champagne

bandeau mail mission